



Informations sur d  rogation

Par **Clwil**, le **09/06/2009**    **00:07**

Bonjour,rnje suis   tudiant r  sidant en cit  -u. J'ai des amies polonaises qui doivent bientot quitter la cit  -u. Elles seront b  n  ficiaires d'un remboursement apr  s leur d  part, mais elles ne pourront venir r  cup  rer leur remboursement et c'est pour cette raison qu'elles m'ont   crit une d  rogation pour m'autoriser    r  cup  rer leur remboursement. Bien s  r, sur pr  sentation de ma pi  ce d'identit   et une photocopie de la leur. Pour   tre s  re de la conformit   de la lettre, elles l'ont pr  sent   aux services de la cit  -u qui leur a dit que le document est conforme et en voyant mon nom ils ont ajout   que cela ne serait pas possible avec moi et de chercher quelqu'un d'autre. A ma connaissance une d  rogation "je soussign  ...autoriser...untel ..." donne droit    la personne cit  e d'accomplir une t  che au nom du b  n  ficiaire. Pouvez-vous me le confirmer et dites s'il existe des restrictions. A mon avis c'est une discrimination de ma personne car en insistant on leur a dit : "pas cet idiot mais quelqu'un d'autre". Que dois-je faire pour bien accomplir ce que me demandent les b  n  ficiaires et contourner le probl  me ? Merci de votre compr  hension.

Par **Tisuisse**, le **09/06/2009**    **11:00**

Bonjour,rnrnVous avez eu des probl  mes avec les responsable de la cit  -universitaire ?rnrnVotre document n'est pas une "d  rogation" mais un "madat".